



FORMATION CERTIFIANTE

Formation CIF

Attestation de suivi et de réussite

Formation habilitante de 150 h pour devenir Conseiller en Investissements Financiers (CIF) : acquérir les compétences techniques, juridiques et réglementaires nécessaires à l'activité et obtenir sa capacité professionnelle (habilitation) auprès de l'ORIAS. Programme conforme aux exigences AMF, accessible 100 % en e-learning.

Accompagnement

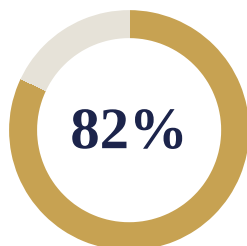
Évaluation des besoins et du profil en début de parcours · Assistance technique et pédagogique du lundi au vendredi (9h–17h) · Accompagnements individuels à programmer avec le formateur · Suivi de progression jusqu'à l'évaluation finale

Finalité

Acquérir les compétences techniques, juridiques et réglementaires nécessaires à l'activité de Conseiller en Investissements Financiers et obtenir sa capacité professionnelle (habilitation) auprès de l'ORIAS.

Nos chiffres

Indicateurs Qualiopi publiables — calculés automatiquement au niveau de l'organisme.



82%

Satisfaction globale

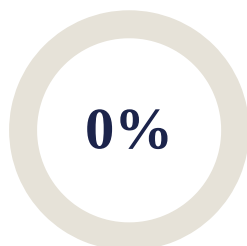
Taux de satisfaction de nos apprenants



100%

Taux de réussite

Apprenants ayant finalisé leur formation



0%

Taux d'abandon

Apprenants n'ayant pas finalisé



En cours

Insertion à 6 mois

En cours de mise à jour

Nombre d'apprenants	Taux de présentation à la certification	Taux d'obtention de la certification
116	<i>En cours de mise à jour</i>	<i>En cours de mise à jour</i>

Le contenu de la formation



11 chapitres

58 sous-thèmes — 58 modules e-learning avec vidéos, fiches techniques et fiches d'approfondissement.



Durée : 150 heures

100 % distanciel asynchrone, accessible 24h/24 et 7j/7.



Examen final

100 questions QCM, score minimum 70 %. Organisé sur notre plateforme e-learning.



3 passages inclus

Examens blancs illimités + base de questions officielles + livret complet.

À qui s'adresse la formation ?

Professionnels souhaitant exercer en tant que CIF ou CGP, salariés ou indépendants du secteur financier, ainsi que toute personne souhaitant valider le statut de conseiller en investissements financiers.

Un équipement informatique et une connexion internet

Aucune qualification préalable requise — l'exercice de la fonction nécessite ensuite l'obtention d'une carte professionnelle ou d'une attestation d'habilitation

Les objectifs de la formation

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Maîtriser le cadre réglementaire et institutionnel de l'activité de CIF et les autorités de tutelle (AMF, ACPR, ORIAS)
- Appliquer les règles de déontologie et les dispositifs de conformité (prévention des conflits d'intérêts, transparence des rémunérations, contrôle interne)
- Assurer la sécurité financière et l'intégrité des marchés : obligations de vigilance LCB-FT et bonne commercialisation des produits financiers
- Conduire une relation client conforme : recueil d'informations complet, évaluation d'adéquation, conseil documenté et traçable
- Identifier et analyser les instruments financiers (actions, obligations, OPCVM, ETF, produits structurés, SCPI...) et leurs risques
- Comprendre la gestion collective et la gestion sous mandat : tarification, suivi et évaluation de performance
- Développer une pratique professionnelle sécurisée, conforme aux exigences de l'AMF et alignée sur la protection de l'investisseur

Le programme détaillé

Chapitre 1

Introduction

Introduction · Suivi du temps de formation et validation du parcours

Chapitre 2

Module 1 - Cadre institutionnel et réglementaire

📁 Présentations détaillées · 🎬 Vidéos · 🎧 Podcasts · 📊 Infographies · 📄 Fiches de révision · 🧠 Mind Map · ❓ Quiz

Chapitre 3

Module 2 - La déontologie, la conformité et l'organisation déontologique des établissements financiers

📁 Présentations détaillées · 🎬 Vidéos · 🎧 Podcast · 📊 Infographies · 📄 Fiches de révision · 🧠 Mind Map · ❓ Quiz

Chapitre 4

Module 3 - Sécurité financière, intégrité des marchés et commercialisation des produits

📁 Présentations détaillées · 🎬 Vidéos · 🎧 Podcast · 📊 Infographies · 📄 Fiches de révision · 🧠 Mind Map · ❓ Quiz

Chapitre 5

Module 4 - Relations avec les clients

📁 Présentations détaillées · 🎬 Vidéos · 🎧 Podcast · 📊 Infographies · 📄 Fiches de révision · 🧠 Mind Map · ❓ Quiz

Chapitre 6

Module 5 - Les instruments financiers et leurs risques

📁 Présentations détaillées · 🎬 Vidéos · 🎧 Podcast · 📊 Infographies · 📄 Fiches de révision · 🧠 Mind Map · ❓ Quiz

Chapitre 7

Module 6 - Gestion collective & Gestion pour compte de tiers

📁 Présentations détaillées · 🎬 Vidéos · 🎧 Podcast · 📄 Fiches de révision · 🧠 Mind Map · ❓ Quiz

Chapitre 8

Evaluation des connaissances - Formation CIF

❓ Quiz

Chapitre 9

Enquête de satisfaction & Attestation de formation

Enquête de satisfaction & Attestation de formation

Chapitre 10

Préparation à la certification AMF

Cours

Chapitre 11

Entraînement

Cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international · Déontologie, conformité et organisation déontologique des établissements · Lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la corruption · Les abus de marché et leur prévention · Commercialisation des instruments financiers, démarchage bancaire et financier, vente à distance et conseil client · Instruments financiers, cryptos actifs et leurs risques · Fonctionnement et organisation des marchés · Bases comptables et financières · Relations avec les clients · Gestion collective ou pour compte de tiers · Post-marché, et infrastructures de marché · Emissions et opérations sur titres

Examens blancs illimités — mise en situation dans les conditions réelles de l'examen final.

Modalités pédagogiques

E-learning 100 % asynchrone

150 heures accessibles 7j/7 et
24h/24, à votre rythme.

Vidéo learning ciblé

Modules avec vidéos courtes,
fiches techniques et fiches
d'approfondissement.

Micro-apprentissage guidé

Quiz de validation par module,
base de questions officielles.

Certification & évaluation

- Quiz de validation par module
- Suivi de progression sur
plateforme
- Exercices pratiques et mises en
situation
- Examen final : 100 questions
QCM, score min. 70 %
- Examens blancs illimités
- 3 tentatives — résultat immédiat
— attestation délivrée

Accompagnement & assistance

Hotline **technique** du partenaire
(5j/7 — délai 24h)

Hotline **pédagogique** du
partenaire (5j/7 — délai 48h)

Support — [contact@invest-
aide.fr](mailto:contact@invest-aide.fr) · 04 51 08 26 49 / 07 56
92 44 00

Comment s'inscrire & délais d'accès



Prise de contact

Échangez avec un conseiller pour vérifier l'adéquation avec vos besoins.



Validation du financement

Financement personnel, ou autre dispositif externe.



Accès à la formation

Accès immédiat en financement personnel. Entrées permanentes.

Accédez à la formation

TOUT CE QUI EST INCLUS

- Vidéos de cours et fiches techniques par module
- Supports de présentation téléchargeables
- Quiz de validation à chaque module
- Évaluation finale des acquis
- Assistance technique et pédagogique 5j/7
- Attestation de suivi et de réussite

TARIF

450,00 €

HT

TVA Exonérée de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI — 450,00 € TTC. Financement personnel — accès immédiat après inscription.

[Rejoindre la formation](#)

Une équipe d'experts

Des interlocuteurs spécialistes : transaction immobilière et financière, gestion de patrimoine, mathématiques financières, droit de la famille, fiscalité, méthodes de vente.



Cyrille Chéry

CEO Invest'Aide · Groupement de CGP Indépendants ·
Actuaire & Formateur



Amélia Perrier

Responsable administratif du groupe

Organisme de formation certifié Qualiopi — TBEditions, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84 69 19923 69. Financement CPF, OPCO, Pôle emploi possible.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap. Les conditions d'accès et aménagements sont étudiés au cas par cas. Référent handicap : Cyrille Chéry.

Contact

Nous contacter

contact@invest-aide.fr — 04 51 08 26 49 / 07 56 92 44 00
Accusé de réception sous 72h.

Support plateforme

Hotline technique : 5j/7, délai 24h
Hotline pédagogique : 5j/7, délai 48h

Réclamations & médiation

Toute réclamation peut être adressée à contact@invest-aide.fr. Chaque demande fait l'objet d'un accusé de réception sous 72h, d'une analyse et d'une réponse adaptée ; le cas échéant, des actions correctives sont mises en place.

Si aucune réponse satisfaisante n'est apportée dans un délai de deux mois après une réclamation écrite, datée et circonstanciée, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation. Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, l'entité de médiation retenue est :

SAS MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT — <https://www.medconsodev.eu> — C/O Centre d'Affaires Stéphanois, Immeuble l'Horizon, Esplanade de France, 3 rue J. Constant Milleret, 42000 Saint-Étienne

Et après... Rejoindre Invest'Aide

À l'issue de la formation, vous aurez la possibilité de rejoindre le groupement Invest'Aide en tant que conseiller en gestion de patrimoine : accès à la gamme de produits à tarifs négociés, aux logiciels, à la conformité et à l'assistance administrative dédiée.

Les plus du groupement



Commissions attractives

Une part significative des commissions générées reversée aux conseillers.



Services à valeur ajoutée

Assistance administrative, leads qualifiés et outils dédiés.



Accompagnement continu

Un suivi personnalisé pour développer votre cabinet.

Pourquoi choisir Invest'Aide Academy ?

Certifié Qualiopi

Financement CPF, OPCO, Pôle emploi possible.

Expert praticien

Formateur CGP-CIF en activité, une expérience terrain réelle.

Communauté CGP

Un réseau structuré de conseillers indépendants.